

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la justice

**Arrêté du 9 août 2021  
portant désignation de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs  
et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques**

NOR : JUST2126960A

**Le garde des sceaux, ministre de la justice,**

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L. 330-1 et R. 330-3 ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2019 relatif à l'organisation du secrétariat général et des directions du ministère de la justice,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

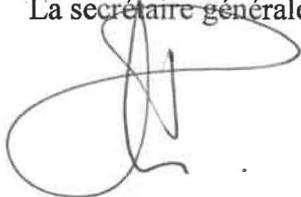
M. Gérald CONTREPOIS, sous-directeur des affaires juridiques générales et du contentieux au service de l'expertise et de la modernisation du secrétariat général, est désigné, pour l'ensemble du ministère de la justice, responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

## Article 2

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de la République française.

Fait le **09 AOUT 2021**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Pour le ministre et par délégation :  
La secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

C. PIGNON